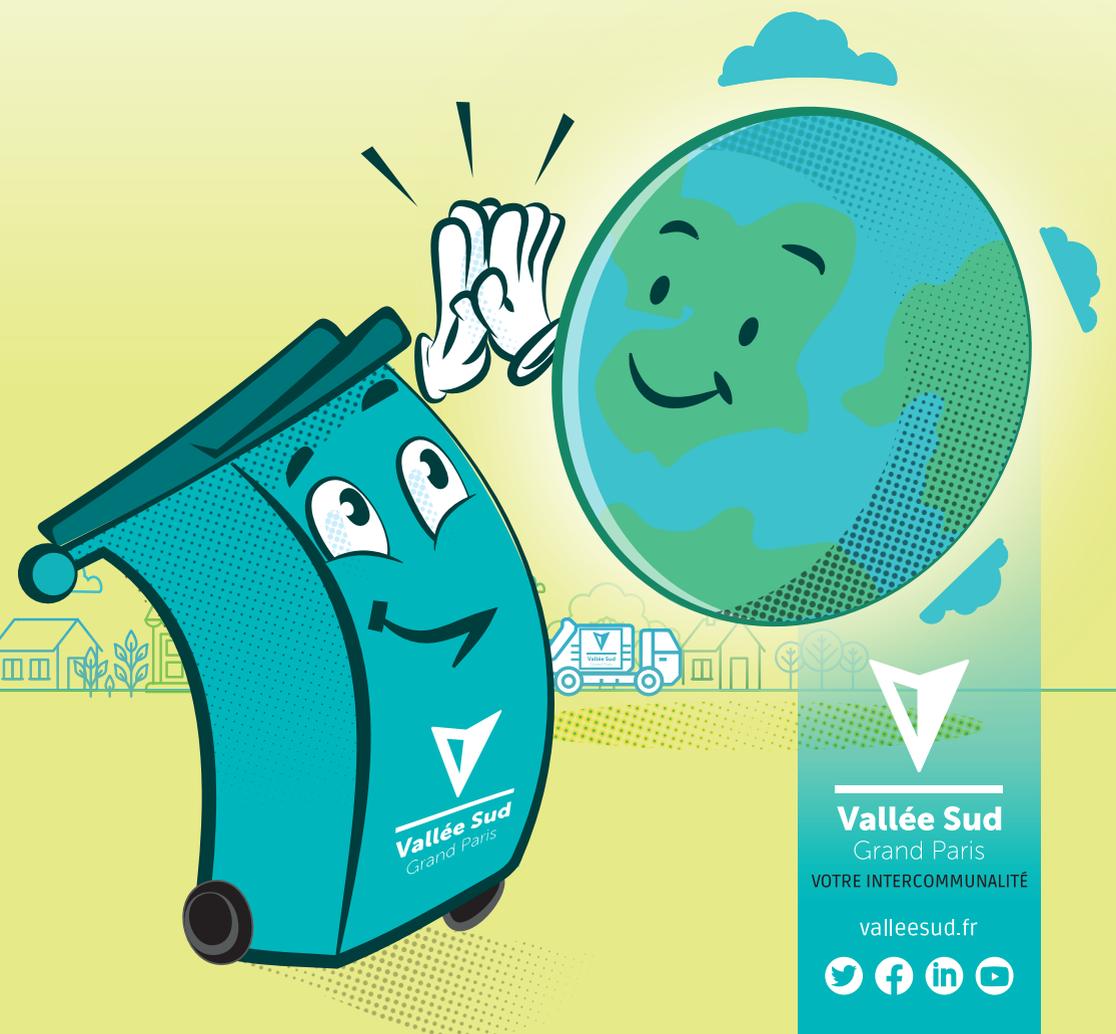


CALENDRIER DE COLLECTE ET GUIDE DU TRI 2023

Montrouge



Vallée Sud

Grand Paris

VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

valleesud.fr



Bagneux



Clamart





Jean-Didier BERGER
Président de Vallée Sud - Grand Paris
1^{er} Vice-Président de la Région Île-de-France
Maire de Clamart



Etienne LENGEREAU
Maire de Montrouge
Vice-Président de
Vallée Sud - Grand Paris

Chère Madame, Cher Monsieur,

La valorisation des déchets est une action essentielle pour la transition écologique dans laquelle Vallée Sud - Grand Paris, votre intercommunalité, s'est fortement engagée. Nous avons inscrit dans notre Plan Climat Air Energie Territorial l'objectif d'atteindre 100 % de déchets valorisés d'ici 2030.

Afin d'y parvenir, Vallée Sud - Grand Paris met à votre disposition de nombreuses collectes dédiées permettant une valorisation spécifique des déchets. Des composteurs individuels ou collectifs vous sont également proposés gratuitement, ils contribuent à diminuer la production de déchets ménagers.

La collecte des biodéchets, expérimentée au Plessis-Robinson et à Antony, est un nouvel outil de valorisation des déchets. Elle sera étendue à toutes les villes du Territoire en 2024.

Réduire la production des déchets est également un objectif partagé. Le succès de notre opération Défi Zéro Déchet en témoigne ; elle se renouvelle pour la cinquième fois cette année avec de nombreux nouveaux participants !

Tous les gestes de tri sont importants. Ce guide vous présente tous les dispositifs et services que Vallée Sud - Grand Paris met à votre disposition pour trier avec efficacité. Vous pouvez également consulter votre calendrier de collecte personnalisé sur notre site : valleesud.fr

Ensemble, préservons notre environnement et notre cadre de vie !

Dica + Valeur

P. 3 EMBALLAGES ET PAPIERS

P. 3 EMBALLAGES EN VERRE

P. 4 VÉGÉTAUX DE JARDIN

P. 4 VÉGÉTAUX DE CUISINE ET DE JARDIN COMPOSTAGE

P. 5 ORDURES MÉNAGÈRES

P. 6 ENCOMBRANTS

P. 7 DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

P. 7 TEXTILES

P. 8 PRODUITS TOXIQUES

P. 8 DÉCHETS MÉDICAUX

P. 9 DÉCHÈTERIES

P. 10 MES JOURS DE COLLECTE

P. 11 DÉFI ZÉRO DÉCHET



EMBALLAGES ET PAPIERS



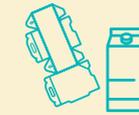
Bac



En métal



En plastique et polystyrène



En carton



En papier



Dans le bac, jetez en vrac les emballages vidés sans les imbriquer ni les laver.

Les cartons doivent être pliés et mis dans le bac.

Les grands cartons doivent être déposés avec les encombrants.



1 FOIS
PAR SEMAINE
Mardi matin

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT



EMBALLAGES EN VERRE



Bac



Bouteilles



Bouteilles de parfum



Pots et bocaux



ATTENTION
pas de verre à boire



1 FOIS
PAR SEMAINE
Jeudi matin

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les bouchons, capsules et couvercles sont à jeter dans le bac jaune.

Les bouchons en matière synthétique et en liège sont à jeter dans le bac des ordures ménagères. Ils peuvent également être repris chez certains cavistes.



Un doute ? Je visionne
le tuto « Tri » sur valleesud.fr



VÉGÉTAUX DE JARDIN



En déchèterie

MES VÉGÉTAUX À COMPOSTER



Tontes de pelouse et tailles de haies



Fleurs coupées et feuilles mortes



Petits branchages en fagots bien liés (moins de 5 cm de diamètre et moins de 1,5 m de long)



Ne pas déposer les végétaux de jardin avec les encombrants !



Vous pouvez déposer votre sapin de Noël sans flocage ni décorations dans les enclos prévus à cet effet. Les sacs à sapin sont acceptés. Consultez la liste des enclos sur valleesud.fr



VÉGÉTAUX DE CUISINE ET DE JARDIN - COMPOSTAGE



Composteur ou lombricomposteur

MES VÉGÉTAUX À COMPOSTER CHEZ MOI

Tous déchets d'origine végétale (et non animale)



Déchets de la cuisine et de la maison (composteur et lombricomposteur)
Épluchures de fruits et légumes, thé, tisane (en vrac ou en sachet en papier), café, essuie-tout, journal, papier kraft, cartons bruns, boîtes d'œufs en carton...



Déchets du jardin (composteur)

Fleurs fanées, tailles de haies et d'arbustes découpées ou broyées, feuilles mortes, tontes de gazon (en petite quantité)...



Vallée Sud - Grand Paris propose gratuitement des composteurs individuels pour les jardins et **des lombricomposteurs** pour les appartements. Ils seront fournis aux habitants du Territoire **après inscription sur valleesud.fr**



ORDURES MÉNAGÈRES



Bac

TOUT CE QUI RESTE APRÈS AVOIR FAIT LE TRI

Exemples :

Restes d'aliments (viande, poisson), miroirs, pots de fleurs, textiles souillés, couches, lingettes, vaisselle cassée...



Dans le bac des ordures ménagères, jetez les déchets dans un sac bien fermé. **Le dépôt de déchet au sol est interdit !**



3 FOIS
PAR SEMAINE
Lundi, mercredi et vendredi matin

INFORMATIONS POUR L'ENSEMBLE DES COLLECTES



La collecte du matin a lieu à partir de 5h30, les bacs doivent être sortis la veille au soir ou avant 5h.

Pour ne pas gêner la circulation des piétons, vos bacs doivent être rentrés le plus tôt possible après la collecte.

La présence de bacs sur l'espace public en dehors des jours et horaires de collecte est interdit. **Tout déchet au sol est interdit.**

Toute infraction pourra être verbalisée par les autorités compétentes.



BON À SAVOIR

Si la capacité de vos bacs s'avère surdimensionnée (ou sous-dimensionnée) ou si vous souhaitez des bacs supplémentaires, faites-en la demande gratuitement sur valleesud.fr



ENCOMBRANTS

DÉCHETS ACCEPTÉS



Sommiers, matelas, meubles...

Tout autre déchet est interdit (palettes, Déchets d'Équipement Electrique et Electronique, produits toxiques...)

UN OBJET INCLASSABLE ? RENDEZ-VOUS SUR

valleesud.fr



Les déchets doivent être sortis sur le trottoir le **dimanche soir après 20h** ou le **lundi avant 6h** et ne doivent pas gêner la circulation des piétons.



1 FOIS
PAR SEMAINE
Lundi matin

IMPORTANT !



Tous dépôts en dehors des jours et heures de collecte peuvent faire l'objet de poursuite, d'une amende de 135€ et également d'un nettoyage de la voie publique au frais du contrevenant d'un montant de 565€.



TEXTILES



Borne textile

TEXTILES ACCEPTÉS

Tous les vêtements
Le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux)
Les chaussures et articles de maroquinerie



Les vêtements doivent être propres, secs et les chaussures nouées par paire. Le tout emballé dans des sacs fermés.



POINTS DE COLLECTE
Géolocalisez vos points de dépôts sur refashion.fr



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)



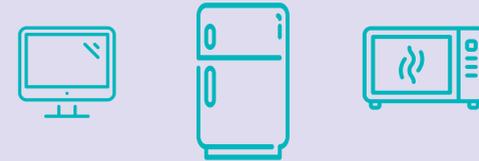
En déchèterie



Points de collecte

DÉCHETS ACCEPTÉS

Petits et gros électroménagers : fours, lave-linge, réfrigérateurs, congélateurs, chauffe-eau, téléphones, portables, jouets à piles, matériel de bricolage, écrans (TV, ordinateurs)...



Un Déchet d'Équipement Electrique et Electronique (DEEE), **doit être déposé auprès des magasins qui commercialisent ces matériels.** La reprise est obligatoire et gratuite ; même lors d'une livraison et commande par internet. Toutefois, vous pouvez aussi déposer vos objets en déchèteries ou aux points de collectes.



POINTS DE COLLECTE

(sauf les mois d'avril, juillet, août et novembre)

- Place Jules Ferry (sur le marché) **1**
- Place Emile Cresp (en face de la mairie) **2**
- 3 rue Georges Messier (angle de la rue Molière) **3**

Voir dates de collecte en page 10

MON CALENDRIER DE COLLECTE EN LIGNE

valleesud.fr

RUBRIQUE





PRODUITS TOXIQUES



Points de collecte

PRODUITS ACCEPTÉS



- Pots de peinture et pinceaux souillés
- Solvants, produits d'entretien (javel...)
- Huiles alimentaires usagées et huiles de vidange
- Herbicides, insecticides et produits similaires
- Radiographies
- Bombes aérosols non vidées avec symbole "produits dangereux ou inflammables"



POINTS DE COLLECTE

Tous les 2^e dimanche du mois

Marché Victor Hugo

64 rue Louis Rolland
(voir dates page 10)



1 FOIS
PAR MOIS
de 9h à 12h

IMPORTANT !

Présentation obligatoire d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

Déchets également acceptés en déchèterie à Meudon



DÉCHETS MÉDICAUX



Pharmacie

MÉDICAMENTS, DÉCHETS PIQUANTS OU TRANCHANTS

Les médicaments non utilisés ou périmés ainsi que les seringues, aiguilles, lames... doivent être rapportés en pharmacie. Toutes les pharmacies délivrent gratuitement des emballages sécurisés permettant le stockage des objets tranchants et piquants. Géolocalisez vos pharmacies partenaires sur www.dastri.fr



DÉCHÈTERIES GRATUITES



En déchèterie

LA DÉCHÈTERIE À MEUDON

Route du pavé des Gardes

Du lundi au samedi de 7h à 12h et de 13h30 à 18h30 (19h30 du 1^{er} avril au 31 octobre) et le dimanche de 9h à 12h30. Fermée les jours fériés

DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons et papiers, journaux, magazines, ferrailles et métaux non ferreux, moquette, polystyrène, vitrage, plastique, déchets d'ameublement (litterie, chaise, armoire, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition ou de bricolage bois (palettes, caquettes, bois massif...), verre ménager (bouteilles, pots et bocaux), textiles, déchets toxiques (solvants, peintures, aérosols, vernis, colles, produits phytosanitaires...), huiles usagées, Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) (petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...), lampes usagées, piles et accumulateurs, batteries, produits pharmaceutiques et déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), cartouches, toners, bouteilles de gaz et extincteurs.

LA DÉCHÈTERIE MOBILE

Montrouge : 70 avenue de la Marne - parking nord

Tous les mercredis et le 2^e samedi de chaque mois de 14h à 18h30 (fermée les jours fériés)

DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons et papiers, ferrailles et métaux, encombrants ménagers, moquette, isolant, plastique, mobilier (litterie, chaise, rangement, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition et bricolage, textiles, bois, Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) (petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...).

Les déchets toxiques ne sont pas acceptés.

IMPORTANT !

Accès gratuit aux particuliers, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un badge par foyer à demander sur syctom-paris.fr

Pour connaître les conditions d'accès : syctom-paris.fr ou 09 77 43 10 03 (appel non surtaxé)
Pour connaître toutes les autres déchèteries mobiles : valleesud.fr

MES JOURS DE COLLECTE 2023

Cochez les secteurs dont vous dépendez afin de visualiser en un clin d'œil vos jours de collecte !



EMBALLAGES ET PAPIERS

Mardi matin



EMBALLAGES EN VERRE

Jeudi matin



ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi matin
Mercredi matin
Vendredi matin



ENCOMBRANTS

Lundi matin



PRODUITS TOXIQUES

8 janvier	9 juillet
12 février	13 août
12 mars	10 septembre
9 avril	8 octobre
14 mai	12 novembre
11 juin	10 décembre



VÉGÉTAUX DE JARDIN

Déposez vos déchets végétaux en déchèterie



DEEE

14 janvier ^{2 et 3}	23 septembre ^{1 et 2}
11 mars ^{1 et 2}	2 décembre ^{2 et 3}
13 mai ^{2 et 3}	

valleesud.fr 01 46 12 74 64

JE RÉDUIS MES DÉCHETS ! PARTICIPEZ AU



La production de déchets a doublé en 40 ans, si bien qu'un Français jette en moyenne 1kg de déchet par jour. Nous pouvons tous réduire nos déchets !

Pour la 5^e année consécutive, le Territoire accompagne les foyers participants à adopter les écocgestes leur permettant de réduire leurs déchets.

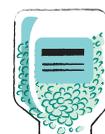
Le portail Zéro Déchet !

Un site internet dédié à l'opération a été développé pour faciliter le suivi du Défi.

Le portail, déjà disponible aux participants l'année dernière, est dorénavant accessible à tous après inscription sur valleesud.fr.



QUELQUES CONSEILS POUR DIMINUER VOS DÉCHETS MÉNAGERS



Pour les courses, je pense à ce dont j'ai besoin :

- Je planifie mes courses pour éviter le gaspillage alimentaire.
- Je remplace les sacs jetables par des cabas réutilisables.
- J'achète mes aliments en vrac et peu emballés.



Pour l'hygiène et le ménage, je limite les produits cosmétiques et ménagers :

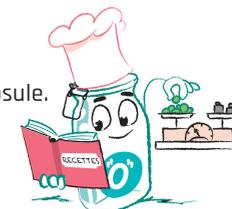
- Je remplace les solutions jetables telles que l'essuie-tout, les lingettes ménagères et de toilettes jetables par des cotons et textiles lavables.
- Je remplace les savons liquides par des savons solides sans emballage.

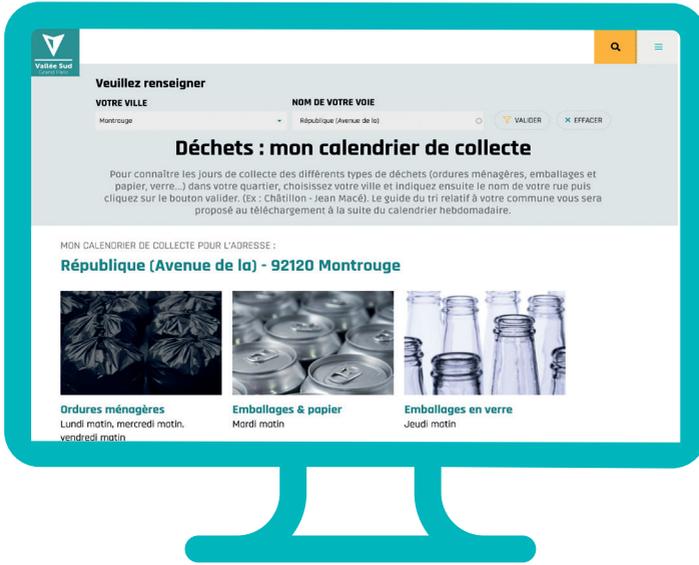
À la cuisine, j'imagine de bons repas :

- J'utilise un livre de recettes pour consommer la juste quantité.
- J'utilise une cafetière à l'italienne ou à piston sans filtre et sans capsule.
- Je cuisine les restes.

Au quotidien, je prolonge la durée de vie de mes objets :

- Je répare mes équipements électroménagers et d'ameublement.





MON CALENDRIER DE COLLECTE EN LIGNE



RUBRIQUE



GESTION DES DÉCHETS



Des chargés de relation
citoyenne à votre écoute

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 12H30
ET DE 14H00 À 18H00

APPEL GRATUIT

0 800 02 92 92



Des ambassadeurs du tri
SUR LE TERRAIN POUR VOUS SENSIBILISER
AUX CONSIGNES DE TRI



28 rue de la Redoute
92260 Fontenay-aux-Roses



CITEO
Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio



La marque de la
gestion forestière
responsable



Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org